

Procès-verbal

Réunion du Conseil de Coordination de l'ASSÉ Tenue le 26 septembre 2007 à Sherbrooke

Présences :

Nom	Instance / Association	Délégué-e	Observateur Observatrice
Raphaël Turbide	CRAALLL	x	
Mathieu Lévesque	CRAALLL	x	
Chloé Domingue	Comité journal	x	
David Tremblay	CRAM	x	
Shanie Morasse	Conseil exécutif	x	
Guillaume Fortin	Conseil exécutif	x	
Jean-François Filiatrault	Conseil exécutif		x
Myriam Villeneuve	Comité à la mobilisation	x	
Alex Desrochers	Comité à la mobilisation	x	
Philippe Fortier-Charette	MASSE	x	
Justine Rouse-L.	Comité femmes	x	
Jaouad Laaroussi	Comité formation	x	
Julie Descheneaux	Comité à la recherche et aux affaires académiques	x	

0.0 Ouverture à 20h30

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.1.1 Guillaume F. à l'animation et Raphaël T. au secrétariat.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAM
Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture
1.0 Procédures
 1.1 Praesidium

- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
 - 2.0 Congrès
 - 3.0 Information et journal
 - 3.1 Argumentaire communications
 - 3.2 Suivi du matériel d'information
 - 4.0 Femmes
 - 5.0 Mobilisation
 - 6.0 Formation
 - 7.0 Recherches et affaires académiques
 - 8.0 Conseils Régionaux
 - 8.1 CRAALLL
 - 8.2 CRAM
 - 8.3 MASSE
 - 9.0 Prochaine réunion
 - 10.0 Varia
 - 11.0 Levée
- Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du 6 septembre 2007.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par le Conseil exécutif
Adoptée à l'unanimité

2.0 Congrès

2.1 Que le Conseil de Coordination propose au Congrès l'ajout d'un point « 2.0 Accueil des nouveaux membres » à l'ordre du jour.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

3.0 Information et journal

3.1 Que le Conseil de Coordination propose au Congrès que le Comité journal élargisse sa structure durant la grève pour mettre en place un comité élargi hebdomadaire composé de membres de l'ASSÉ et de collaborateurs et collaboratrices non-membres.

Proposée par le Comité journal
Appuyée par le Comité femmes

3.1.1 Biffer « Que le Conseil de Coordination propose au Congrès ».

Proposé par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyé par le Comité à la mobilisation
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 3.1 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

Que la revendication : « Pour la promotion, l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde dans les institutions d'éducation post-secondaire incluant des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours dans le but d'assurer une conciliation étude-famille. » adoptée au Congrès des 14 et 15 octobre 2006 soit modifiée comme suit : « Pour l'accessibilité et la flexibilité d'un système de garde public dans les institutions post-secondaires dans le but d'assurer une conciliation étude-famille. »

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par le CRAALLL

4.1.1 Biffet « public » entre « [...] garde » et « dans les institutions [...] ».

Proposé par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyé par le Conseil exécutif
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 4.1 telle qu'amendée :

Vote :

Pour : 4

Contre : 1

Abstention : 4

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : De tenir une plénière de 10 minutes sur la proposition de revendication suivante :

Considérant que nous avons une revendication concernant les parents aux études;

Que l'ASSÉ revendique qu'un statut de parents aux études soit créé. C'est-à-dire :

1. Que le statut « temps plein » soit reconnu aux parents-étudiants à temps partiel.

2. Qu'un congé parental non pénalisé soit financé par le système public pour une durée maximale de 2 ans.

3. Que les parents aux études soient priorisés dans les places disponibles d'un système de garde public connexe aux institutions post secondaires.

4. Que des ressources et un soutien soient accessibles pour les parents étudiant dans les institutions post-secondaires.

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par la MASSE
Adoptée à l'unanimité

4.2 Que le Comité femmes propose au prochain Conseil de Coordination l'escalade des moyens de pression qu'il envisage pour l'atteinte de la revendication sur les garderies. Qu'il envisage d'autre part dès maintenant une série d'actions à saveur féministe.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par le CRAALLL

4.2.1 Remplacer « Comité femmes » par « Comité à la recherche et aux affaires académiques ».

Proposé par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyé par le Comité à la mobilisation

Vote :

Pour : 5

Contre : 1

Abstention : 3

Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 4.2 telle qu'amendée : Adoptée à l'unanimité.

5.0 Mobilisation

6.0 Formation

6.1 Que la priorité post-camp de formation du Comité formation soit le menu pizza des formations de l'ASSÉ et qu'il soit terminé avant le déclenchement de la grève.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité formation
Adoptée à l'unanimité

7.0 Recherche et affaires académiques

7.1 Que l'ASSÉ s'abonne à la revue *Les Affaires*.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par le Comité femmes
Adoptée à l'unanimité

7.2 Que le Conseil exécutif débloque un budget minimal pour l'envoi d'un communiqué de presse au lancement du livre sur le mouvement étudiant. Qu'un point de presse soit également organisé si Benoît Lacoursière accepte l'invitation.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par la MASSE
Adoptée à l'unanimité

7.3 La création d'un comité ad hoc d'observatoire médiatique. Que ses buts et fonctions soient les suivants :

- Suivi de l'actualité politique et rapport au Conseil exécutif et au CoCo des événements importants pour la présente campagne;
- Création d'un registre de militants et de militantes qui pourraient envahir les médias pour bâtir un contre-discours.

Qu'il siège au Conseil de Coordination qu'en tant que Comité-Conseil et qu'il n'ait en ce sens aucun droit de vote.

Proposée par le Comité à la recherche et aux affaires académiques
Appuyée par le Comité à la mobilisation
Adoptée à l'unanimité

8.0 Conseils régionaux

8.1 CRAALLL

8.2 CRAM

8.3 MASSE

9.0 Prochaine réunion

9.1 Que la prochaine réunion du Conseil de Coordination ait lieu le mercredi le 10 octobre à 18h Montréal.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le CRAALLL
Adoptée à l'unanimité

10.0 Varia

10.1 Qu'un montant maximal de 300 \$ soit accordé à Philippe Gauvin pour les heures de permanence qu'il assumera lors de la semaine du 1^{er} octobre. Que ce montant soit pris dans le poste budgétaire subventions.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par le Comité journal

10.1.1 Remplacer « montant maximal » par « taux horaire de 12 \$, jusqu'à concurrence ».

Proposé par le Comité femmes
Appuyé par le Comité journal
Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 10.1 telle qu'amendée :

Vote :

Pour : 5

Contre : 0

Abstention : 4

Adoptée à la majorité

11.0 Levée à 23h

Proposée par le Comité femmes
Appuyée par le CRAALLL
Adoptée à l'unanimité